

ABONNEMENT

Par année... \$3.00
Pour six mois... 1.50
Pour quatre m... 1.00

Edition Hebdomadaire

Par l'année... \$1.00
Payable d'avance.

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

"RELIGION ET PATRIE"

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

LE CANADA

Ottawa et Hull, 12 Decembre 1885

UN ENFANT TERRIBLE

Il paraît que le maire de Montréal, M. Beaugrand, n'a pas voulu être en reste avec son organe La Patrie, sous le rapport de la naïveté.

Ce propos de M. Beaugrand ne prendra personne par surprise dans notre pays. En effet, ses oreilles ont déjà trahi le parti rouge-grit aux yeux de tous les hommes bien pensants, et la défer que qu'il endossait, le lendemain de l'exécution de Riel, ne trompe plus que les naïfs.

Les maîtres du propriétaire de La Patrie ne lui en voudront pas moins beaucoup de mal, par exemple, pour avoir été enfant terrible au point de les démasquer de la sorte.

UN PARTI BIZARRE

Il s'agit du parti national, et notre confrère du Quotidien se demande quel lien sera assez puissant pour unir les éléments disparates qui le composent.

10 Les libéraux qui vénèrent Riel comme un patriote et un martyr.

20 Les libéraux qui regardent Riel comme un fou et son exécution comme un meurtre.

30 Les libéraux qui pensent qu'il aurait dû être pendu pour meurtre plutôt que pour trahison.

40 Les libéraux d'Ontario qui pensent qu'il aurait dû être pendu il y a quinze ans, qui offraient \$5,000 pour sa tête en 1872 et ont toujours désiré sa mort depuis ce temps.

50 Les conservateurs qui regardent maintenant Riel comme un patriote et un martyr, mais qui, à la fin de la dernière session du parlement, ont nié catégoriquement que les Métis eussent des griefs pour justifier leur rébellion et ont voté solennellement la motion de censure de M. Blake.

60 Ceux qui sont toujours contre le gouvernement, quel que soit le parti au pouvoir.

70 Les Canadiens-Français qui pensent qu'il est nécessaire d'organiser un parti pour résister à la domination anglaise.

80 Les Canadiens-anglais qui sont du même avis.

qu'une aspiration : le pouvoir : qu'une devise. Ôte-toi de là que je m'y mette !

LES FAITS DU JOUR

La Grandeur Mgr Grandin va de mieux en mieux ; les forces lui reviennent à présent rapidement. Monseigneur laissera l'hôpital d'ici à quelques jours.

Le Globe annonce la mort de M. Robert Baldwin, fils de feu l'honorable Robert Baldwin, bien connu des Canadiens-français. M. Baldwin était âgé de 52 ans.

Une dépêche de Gnylsboro nous annonce la mort de M. A. N. McDonald, M. P., pour ce comté. Le défunt était le beau-frère de l'ex-Gouverneur sir Adams Archibald.

Il paraît presque certain que la législature d'Ontario sera convoquée pour la décade des affaires le 12 janvier prochain et que les Chambres fédérales se réuniront à la fin de février.

Le gouvernement local d'Ontario a nommé le Révd M. McCurdy conférencier sur l'archéologie assyrienne à Princeton Colleg., et professeur de langues orientales à l'Université de Toronto.

Sept ouvriers travaillant à creuser un égout à Akron, Ohio, ont été soudainement ensevelis par un éboulement. Quatre de ces malheureux ont été tués sur le coup et les trois autres sont si grièvement blessés que leur mort est attendue d'un instant à l'autre.

M. Herbert Gladstone a publié une lettre dans laquelle il se prononce fortement contre la séparation de l'Angleterre et de l'Irlande. "Mais si, dit-il, les cinq-sixièmes de la nation irlandaise désirent un parlement à Dublin pour administrer les affaires locales, qu'on leur en donne un."

Le Daily telegraph de Quebec annonce qu'il passe armes et bagages à l'opposition.

Ceux qui président aux destinées de cette feuille commencent-ils à croire, par hasard, que les libéraux ont chance d'arriver au pouvoir. Il est des gens, en effet, qui aiment à se mouvoir toujours dans l'orbite des soleils levants.

Le Mail de samedi dernier contient une approbation très flatteuse de la lettre de Sa Grandeur Mgr Taché. On y trouve aussi un chaleureux éloge de l'archevêque de St Bonifacé, tant comme citoyen éminemment sous le rapport des qualités du cœur et de l'intelligence que comme apôtre infatigable et d'un dévouement sans bornes.

An Angleterre, un tribunal vient de décider que les marchands ne sont pas responsables des libelles contenus dans les publications dont ils se font les colporteurs "pourvu que ces libelles ne soient pas venus à leur connaissance."

Un jugement, rendu à New York il y a une couple d'années, déclarait au contraire que ces marchands, dans tous les cas étaient responsables, et a condamné une

compagnie de ce genre à \$10,000 de dommages-intérêts. Que l'on dise après cela que la justice humaine est une et indivisible.

Du Monde :

L'honorable sénateur Pelletier de Québec se donne un mal extrême pour démontrer au public que les Métis avaient le droit de se révolter et que la rébellion a été en tous points justifiable.

Il en a été de même du fils de l'honorable M. Blake. Le lieutenant Oscar Pelletier, fait tant partie de l'expédition, s'est battu contre les Métis et a été blessé dans le combat.

Il faut que l'honorable sénateur, ainsi que l'honorable M. Blake soient des bourreaux bien imputoyables pour avoir permis à leurs enfants de s'exposer à tous les dangers de la guerre, en allant combattre des persecutés, "qui ne faisaient que demander justice."

Ceci demande une explication.

Le parti national, représenté par M. le sénateur Pelletier, MM. P. B. Casgrain, Jules Tessier et Charles Langelier, de Québec, vient de subir une dure rebuffade à St Joachim et à Chateau-Richer.

Dans ces deux paroisses, on a signifié poliment aux quatre orateurs de "l'Armée du Salut" - c'est le nom que l'on donne à la nouvelle école politique - qu'ils n'ont pas le droit de s'imposer ainsi aux gens et que le peuple connaît assez ses besoins pour les inviter chaque fois qu'il jugera utile de leur demander conseil.

Nos quatre sires ont dû conséquemment s'en retourner à domicile avec un discours rentré et beaucoup d'amertume au cœur, déplorant l'ingratitude de ceux qui ne veulent pas faire voile sous les couleurs libérales.

LE CONSEIL DU NORD-OUEST

Winnipeg, 13 - A l'assemblée du Conseil du Nord-Ouest samedi dernier, en l'absence des juges Rouleau et Richardson, on a adopté à l'unanimité la résolution suivante concernant les assemblées publiques qui ont été tenues en différentes parties du Canada, pour protester contre l'exécution de Riel :

"Proposé par M. Perley, secondé par M. Bedford : Considérant que des assemblées publiques ont été tenues en différentes parties du Canada, et qu'on y a tenté de condamner le gouvernement pour avoir permis que la sentence du tribunal fut exécutée dans la cause de Riel, qui avait fomenté la révolte des Métis et des Sauvages en cette région et qui, après un procès juste et impartial, devant un tribunal compétent, a été trouvé coupable de haute trahison ;

"Considérant que la paix, le progrès et la prospérité de ces territoires auraient été mis en péril, et qu'il aurait existé un sentiment d'inquiétude parmi les colons si on avait permis à l'auteur de deux insurrections qui n'avaient pas reculé devant la responsabilité de soulèver les Métis et les Sauvages, d'échapper au juste châtement de ses méfaits.

"Considérant que les lois doivent être appliquées avec justice, fermeté et impartialité, si on veut qu'elles soient respectées par toutes les classes de la population, sans distinction de nationalité ;

"En conséquence, ce Conseil désire consigner aux archives son approbation de la conduite du gouvernement en permettant que la sentence de la cour fût mise à effet."

8 lbs de thé Japon pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dalhousie.

HUITRES. POISSONS. FRUITS

Toutes personnes qui ont besoin d'HUITRES, POISSONS et FRUITS, trouveront de GRANDS AVANTAGES en venant visiter mon établissement et s'enquérir des PRIX.

J'ai, dans le moment, un STOCK EXTRAORDINAIRE que je vends au plus bas prix.

Les marchandises sont livrées promptement à domicile, dans tous les parties de la ville.

J'ai aussi une grande quantité de CIDRE DE POMME TRÈS-PUR et de PREMIÈRE QUALITÉ.

W. BORTHWICK, 130 RUE RIDEAU. 5 Dec. 1-m.

FÊTES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN !

Je profite des fêtes de Noël et du Jour de l'An pour remercier mes nombreuses pratiques de l'encouragement qu'ils m'ont donné durant l'année qui vient de s'écouler, et solliciter comme par le passé, le patronage du public en général pour l'avenir.

J'ai en magasin un assortiment complet de chaussures propres à toute saison. CHAUSSURES EN CUIR, EN DRAP, EN CHEVREUILS, PARDESSUS EN FEUTRE, CLAQUES, ETC., ETC., que je vendrai à un prix très modéré.

Chaussures de Comm. nde faites dans le plus court délai et de qualité première. N'oubliez pas de venir me voir avant d'acheter ailleurs et vous serez satisfaits.

D. GAUTHIER, 463 RUE SUSSEX.

Mlle A. McDonald. LES ARTICLES DES MODES NOUVELLES POUR NOËL SONT INSURPASSABLES.

Les dames feraient bien de profiter des bas prix pour les fêtes du Jour de l'An.

Maison de Modes Parisienne 521 RUE SUSSEX, Quatrième porte de la rue York. 2 octobre 1885

L'ALMANACH DU PURGATOIRE OU ANNUAIRE De l'œuvre des âmes du Purgatoire vient de paraître. Il est toujours très-intéressant, et on le lira avec beaucoup de plaisir et un grand profit. Nous le recommandons à tout le monde.

De l'œuvre des âmes du Purgatoire vient de paraître. Il est toujours très-intéressant, et on le lira avec beaucoup de plaisir et un grand profit. Nous le recommandons à tout le monde. On le trouvera chez L. A. St Louis, 1527 rue Notre-Dame. Il contient 80 pages et ne se vend que 5 cents. En voici le sommaire : Excellence de la dévotion aux âmes du Purgatoire - Que votre volonté soit faite dans le ciel et sur la terre et dans le Purgatoire - Fondation de messes - Lettres de France - La messe du missionnaire - Traité de l'amour de Dieu par St François de Sales - Les amis particuliers du bon Dieu - Lettres et petits traits concernant l'œuvre - Les sentences d'or. On peut aussi se le procurer à Ottawa chez M. Eugène Tétu No. 83 rue Waller.

A LOUER Deux magnifiques logements dans la maison en briques blanches, adjoignant le magasin de J. L. Richard. Prix modérés. S'adresser au magasin de la Boulè Verte au coin des rues Dalhousie et St-Patrice.

ARGYLE HOUSE

GRANDE VENTE COMPLETE DANS NOS DEPARTEMENTS DE MARCHANDISES DE MODE ET DE MANTEAUX.

A partir du 26 courant, nous allons faire une grande vente complète de l'assortiment de nos Départements de MARCHANDISES DE MODE ET DE MANTEAUX.

TOUT DOIT ETRE VENDU Avant l'inventaire, et l'on ne regarde pas aux prix.

300 Chapeaux de Feutre, nouvelles formés, valant de \$1 à \$1.50, seront vendus 50 cents pièce. Des Chapeaux garnis, valant de \$1.50 à \$3.90, seront vendus de 75 cents à \$1.50 pièce. Des toques garnies, valant de \$3.00 à \$15.00, seront vendues de \$2.00 à \$9.00 pièce.

Toutes les Marchandises seront ainsi sacrifiées au-dessous du prix auquel elles sont évaluées. MANTEAUX POUR DAMES, DOLMANS, PARDESSUS, VESTES, JUSTAUCORPS, MANTEAUX ET PARDESSUS EN DRAPS d'une variété infinie, en VEAU MARIN, PELUCHES, Etc., seront sacrifiées à vil prix.

La Vente a commencer le 26 courant.

CONDITIONS : Argent comptant ; aucune marchandise n'est déléguée à moins qu'elle ne soit achetée.

D. GARDNER & CIE., 66 et 68 Rue Sparks.

AFFAIRES DE DECEMBRE CHEZ WOODCOCK.

Ma vente complète semi-annuelle commence aujourd'hui, et les articles dont suit l'énumération, pourront être achetés à un énorme rabais, variant de "VINGT" à "CINQUANTE" par cent au-dessous des prix réguliers.

Marchandises de mode garnies, chapeaux non-garnis, plumes et fleurs, vêtements, satins, et rubans, carrés de soie et de dentelles, articles de fantaisie tout laine, manteaux doublés en fourrures, colerettes en fourrures, et manteaux en caoutchouc, toques en crêpe noir, etc.

C'est une excellente occasion pour les acheteurs de faire des transactions considérables. Qu'ils viennent assister au spectacle d'une vente conforme aux annonces, en visitant le célèbre nouveau Magasin de Modes.

39 rue Sparks FABRIQUE NATIONALE DE PLACAGE D'OTTAWA.

On y fait des placages en or, argent et nickel au moyen de l'électricité, ou encore en argent, oriate et cuivre solides ; on plaque aussi des garnitures d'atelage et de voitures d'été et d'hiver, des boutons de porte, des numéros de bus, etc. On répare et on plaque à nouveau les vieux articles de manière à leur donner la valeur de neufs.

Fabrique et Bureau, 79 rue Bank. E. HAZINE et E. ALLAI&E, 19 Oct. 1885-3m Propriétaires.

James R. Bowes ARCHITECTE Chambre 25, SCOTISH ONTARIO CHAMBERS RUE SPARKS, Ottawa, 16 avril 1885

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.3
Une fois la semaine... 0.2

Avis de Naisance, Mariage ou Décès... 0.5

Pour les annonces à long terme conditions spéciales.

DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q. Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q. Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q. Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q. Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q. Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q. Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q. Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q. Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q. Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q. Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q. Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q. Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q. Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q. Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q. Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q. Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q. Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q. Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q. Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

DR N. LACERTE, LEVIS, P. Q. Prix : 50 cts. la bouteille. En vente chez les pharmaciens.

Sous attente l'attention du public sur le remède miraculeux BENATINE contre les hémorrhoides : Guérison certaine, remède général, en usage aux Etats-Unis et dans la Péninsule HEMORRHOÏDES - HANNUM'S BENATINE, LE SEUL REMEDE. BUREAU PRINCIPAL, 101 RUE SPARKS OTTAWA

LE REPOS DES FATIGUES

Vous qui êtes fatigués, inouïsants, sans espérances, qui souffrez, reprenez courage. Si vous supportez des douleurs indicibles et si vous redoutez même la mort, soyez sans inquiétude. Cette préparation presque miraculeuse connue aux États-Unis comme Kidney Wort a maintenant atteint le Canada et est souveraine pour la guérison de toutes les maladies des reins et de toutes les affections de oie. Essayez la sans délai.

PETITE GAZETTE

Chez M. Laurent Duhamel vous trouverez un assortiment de viandes fraîches de toutes sortes au quartier et la livre, livrés à domicile, M. Duhamel remercie ses nombreux praticiens et le public en général de l'encouragement qu'on lui a accordé jusqu'à ce jour. Une visite est respectueusement sollicitée.

—Si vous souffrez des affections bilieuses, maux de tête ou indigestion, employez les *Pilules de Noix Longues* de McGALE. Prix 25c. la boîte. En vente chez C. O. Dacier, F. et H. MacCarty Ottawa.

Sirop des Enfants du Dr Goderre—Le seul sirop calmant reconnu par la profession médicale. Prix 25c. la bouteille. En vente chez C. O. Dacier et H. F. MacCarty, Ottawa.

UN DEMANDE un agent résident dans chaque village, ville et cité du Canada, aussi quelques voyageurs de commerce pour vendre nos nouvelles machines à air à gaz, pour fabriquer l'air à gaz, 50 pour cent moins cher que le gaz de charbon, et tout aussi bon. Ni feu ni pouvoir ne sont requis. Faites dans toutes les dimensions depuis 15 à 1000 brûleurs, pour demeure privées, magasins, hôtels, fabriques, moulins, rues, mines, etc. Adresse: The Canadian Air Gas Machine Manufacturing Co., 115 rue Saint-François Xavier, Montréal, P. Q. 9 oct. 1885



Chemin de Fer Canadien du Pacifique

LIGNE COURTE ENTRE Ottawa, Quebec ET MONTREAL.

Table with 4 columns: Direction, Express Direct, Express Local, Express de soir. Rows include Ottawa, Montreal, Quebec, and Ottawa.

D'ELEGANTS CHARS PALAIS sont attachés aux trains de vitesse entre Ottawa et Montréal.

Connections à Québec pour Halifax, St. Jean et tous les points sur le chemin de fer Intercolonial.

SECTION ST. LAURENT ET OTTAWA Laisse Ottawa (Gare Union) 7 00 a.m. 2 00 p.m. Arr. à Prescott 9 30 a.m. 4 05 p.m.

La nouvelle ligne entre Ottawa, Toronto et l'Ouest, ouverte le 11 août 1884: L'Express du jour quitte Ottawa à 12.35 pm Arr. à Toronto à 9.45 pm

Connections à Smith's Falls pour Brockville et le chemin de fer du Grand Tronc, aussi pour le chemin de fer Utica and Black River et ses nombreuses connections pour le sud et l'est.

Ligne directe pour Chicago et tous les points à l'ouest, sud-ouest et nord-ouest. Pour les billets, le prix du passage, les sièges dans le char-salon, la table de départ des trains pour le haut de l'Ottawa et toutes les autres stations locales et autres informations concernant les passagers s'adresser au bureau des billets.

42 RUE SPARKS D. McNICOLL Agent général des passagers. E. PARKER, Agent de Billet. W. WHYTE Surintendant-général ANHORNE, Vice-Président.

L'OCTROI DES TERRES

AGORDÉ AU CHEMIN DE FER DU Pacifique Canadien

CONSISTE EN Superbes Prairies à Blé et Terres, à Palurages au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest.

Terres à bas prix, à proximité du chemin de fer, particulièrement propres à la culture des PRODUITS MÉLANGÉS DE LA FERME. Elevage des bestiaux, produits laitiers, etc. On peut acheter une terre

Avec ou sans conditions de Culture, selon le désir du colon. Les prix varient de \$2.50 l'acre en montant, avec des conditions exigeant la culture et sans conditions de culture ou d'établissement, à prix faciles, basés sur une inspection minutieuse des examinateurs de la Compagnie.

Si la vente est faite avec condition de culture, UN RABAIIS de la moitié du prix d'achat est alloué sur la portion du terrain cultivé.

Termes de Paiement: Les paiements peuvent être faits en plein au temps de l'achat, ou en six paiements annuels, avec intérêt. Des Débitures de Terres peuvent être obtenues à la Banque de Montréal ou à aucune de ses succursales, lesquelles seront acceptées à 10 pour cent de prime sur leur pleine valeur, avec intérêt accru, en paiement des terres.

On peut se procurer des Pamphlets, Mappes, Guides, etc., en s'adressant au sousigné ou à John H. McTavish, Commissaire des Terres, à Winnipeg, à quiconque communications relatives aux prix, conditions de vente, descriptions des terres, etc., devront être adressées.

Par ordre du bureau, CHARLES DRINKWATER, Secrétaire, 13 mars 1885—1a

Pilules de Noix Longues Composées



De McGALE Recouvertes sucrées. Pour la guérison de toutes les affections bilieuses, torpides, de maux de tête, de indigestion, d'écoulements et de toutes les maladies causées par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Ces pilules sont extrêmement recommandées comme étant un des plus sûrs et des plus efficaces remèdes contre les maladies plus haut mentionnées. Elles ne contiennent pas de mercure ni aucune de ses préparations. Tout en étant un puissant purgatif pouvant être administré dans n'importe quel cas, elles ne contiennent aucune de ces substances délétères qui pourraient rendre préjudiciables à la santé des enfants ou des personnes âgées. Les PILULES DE NOIX LONGUES COMPOSÉES, de McGALE, sont préparées avec soin, avec un extrait concentré, tiré de la noix longue et combiné avec d'autres principes végétaux, de manière à les placer au premier rang par toutes les pilules stomaciques jusqu'à présent offertes au public.

B. E. McGALE, Chimiste-Montreal

Advertisement for J. SENECALE ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES, located in York and Dalhousie, Ottawa. Includes contact information and services offered.

THIS IS YOUR OPPORTUNITY

Do you want a splendid, handsomely bound story book? You can have your choice out of the best that is published if you will obtain two subscriptions for THE WEEKLY MAIL.

publications, given as prizes for getting up clubs for THE MAIL, will be sent to any address upon application. There is no boy or girl, young man or young woman, among you who cannot secure a handsome lot of books this winter with very little effort, if you will only make up your minds to it.

The books are splendidly bound and are the productions of the best known authors, which is sufficient guarantee that they will not only afford amusement but also be a source of profit.

THE WEEKLY MAIL is the most popular weekly published, and is only one dollar a year. It has now over 100,000 subscribers. Specimen copy and price list sent free. Address THE MAIL, Toronto, Canada.

PETITE VEROLE!

Ses marques/pour être effacées.

Maison LEON & Cie., 51 Tottenham Court Road, LONDRES, 202 rue High, Stratford, Angleterre. Ont inventé et patentes cette préparation L'OBLITEURATEUR!

Cheveux Superflus. Le remède épilatoire de LEON & Cie. enlève en quelques minutes les cheveux superflus sans la moindre douleur; les cheveux ne repoussent jamais. Ce remède est très-simple. Instructions complètes. Remède envoyé par maille. Prix: \$1.00

GEO. W. SHAW, agent général 219-rue Tremont, Boston, Mass. 21 sept. 1885—1a.

Aux Inventeurs

J. Coursolle & Cie. Solliciteurs de Brevets d'Invention Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, 500 la Louisa. Vls-à-v' bureau des Brevets, OTTAWA, Ont. 24 Fév. 1885

SPRUCINE

Une des meilleures préparations offertes jusqu'à présent au public, pour le soulagement immédiat et la guérison de la toux, du Rhume, de la Bronchite, de l'écoulement, de la Grippe et de toutes les maladies de la Gorge et des Pommées. A vendre par tout à 25c 50c la bouteille.

Hotel du Canada

M. ALEXIS RENAUD, ci-devant associé de M. E. Lauzon, informe le public en général qu'il vient de reprendre son ancien poste, au Nos. 56, 58 et 60 rue Murray. Le public voyageur trouvera toujours à cet hôtel une pension de première classe. M. Renaud étant continuellement en rapport avec les marchands de bois et les contracteurs de chemin de fer, les hommes de chantiers trouveront tout chez lui à s'engager au prix le plus élevé.

A. RENAUD, propriétaire, No 56, 58 et 60 Rue Murray, 16 déc

L. A. Oliver AVOCAT. Bureau—Encoignure des rues Rideau et Sussex, Block d'Egleson, Ottawa, Ont. ARGENT A PRETER Ottawa, 3 janvier 1885.

J. L. N. GUINDON, L. L. B. AVOCAT 124 Rue PRINCIPALE, Hull — 45 Rue MURRAY, Ottawa Ottawa, 20 nov. 1884

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Route de la Malle Royale, des Passagers et du fret entre le Canada et la Grande Bretagne, et Route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St-Laurent et de la Baie de Chaleurs, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cape-Breton, Terre-Neuve, les Bermudes et la Jamaïque.

Des nouveaux et élégants chars-palais grées de buffet et chaises-dortoirs font partie de chaque train-express. Les passagers qui s'en vont, en Angleterre ou sur le Continent européen peuvent prendre le paquebot de la malle chaque Samedi avant-midi à Halifax, en partant de Toronto Mercredi après-midi.

Les expéditeurs de grains et de marchandises trouveront au port d'Halifax toutes les commodités désirables pour l'embarquement de leurs effets. Depuis des années, l'expérience a démontré que l'Intercolonial et les lignes de paquebots qui font le service entre Halifax et Londres, Liverpool et Glasgow, aller et retour, constituent la voie la plus rapide entre le Canada et l'Angleterre pour le transport du fret.

Toutes informations relatives aux taux de transport de fret et de passagers peuvent être obtenues en s'adressant à E. KING, Agent de billets, No. 27, rue Sparks, Ottawa

D. POTTINGER, Surintendant général, Bureau du chemin de fer. Ottawa, N. B., 13 Nov. 1885

Hotel du Castor

451 et 453 rue Sussex, Ottawa. Les agents-voyageurs trouveront bonne table et des voitures toujours prêtes à cet hôtel. Prix modérés. Un téléphone est attaché à l'établissement.

E. CHEVRIER, propriétaire Ottawa, 18 déc. 1884

Nouvelle Annonce

Le soussigné remercie ses nombreuses pratiques, pour l'encouragement libéral qu'elles m'ont cessé de lui accorder depuis qu'il est dans le commerce. Aujourd'hui il a le plaisir de les informer qu'il vient de recevoir

10,000 pièces de Tapisserie Chinoise. Nouvellement importée, avec aussi un lot de patrons fleuris pour chassis. Papier vert de 36 x 42 pouces. Papier doré et argenté. Livres de Messe Anglais et Français, et une foule d'autres articles religieux, pour école, trop longue à énumérer ici.

Venant également d'être reçu un assortiment complet de CHAPEAUX du PRINTEMPS et de L'ETE, à très bas prix. Verreries, Bijouteries, etc., de première choix; Vaiselle anglaise, à très bon marché.

On continue comme ci-devant à repasser, teindre et repasser toutes sortes de fourrures, à des prix modérés.

EDOUARD THEREAU, 290 Rue DALHOUSIE, 21 Nov. '84

Tailles pour Fenêtres

Nous venons de recevoir le plus bel assortiment de toiles peintes et dorées pour fenêtres qui ait jamais été importé en Canada.

JACOB ERRATT MAGASIN PALAIS DE MEUBLES 38 RUE RIDEAU.

N. B.—Voyez les échantillons de ces toiles dans ma vitrine. Après l'inventaire fait le notre stock nous avons décidé d'offrir nos marchandises à des réductions de prix spéciaux, pour ARGENT COMPTANT.

N. B.—Nous garantissons que toutes ces marchandises valent les prix fixés. Pas de déception.

HARRIS, CAMPBELL & Co. RUE O'CONNOR. 4 décembre 1884

FUMEZ LES CIGARES CABLE ET EL PADRE

MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL. 3 déc 1885

Bureau d'agent d'Immeuble DE MACDONALD NO 9 RUE ELGIN. ÉTABLI 1884.

A. B. MACDONALD, Enquêteur de la Reine, RESIDENCE.....253 NICHOLA

Aux Contracteurs et Autres.

A l'établissement du soussigné, vous trouverez des chassis, portes, persiennes, lattes, bois à finir pour maison, etc. Peintures, huile, vitres, mastic, etc., à des prix très modérés.

WOODLAND No. 38, RUE BESSERER (Près du bassin du Canal.)

Macdougall, Macdougall & Beltcourt AVOCATS, PROCUREURS, Agents pour les affaires de la Cour Suprême, le Parlement, et des Départements du Canada, etc.

Scottish Ontario Chambers' coin des rues Sparks et Elgin, Ottawa. Hon. Wm. Macdougall, C. R. FRANK M. Macdougall, L. L. M. N. B.—Mr. Belcourt, membre du Barreau d'Ontario et de ce il de Québec, s'occupe annuellement de ce affaire roversant son attention dans cette prov

CHARBON Cures Ettonnantes

LE CHARBON LACKAWANNA, PLUS DE CALVATIE CERTIFICATS SUR CERTIFICATS

La Valeria continue d'opérer des cures étonnantes. C'est incontestablement le meilleur remède connu pour empêcher la chute des cheveux ou les faire repousser. Que l'on en juge par les certificats suivants:

Montréal, 29 janvier 1884, Monsieur C. D. Giroux, pharmacien, 601 rue Notre-Dame (ouest) Montréal. Monsieur, Je perdis mes cheveux abondamment depuis six mois; rien ne semblait pouvoir en arrêter la chute, car j'avais essayé les uns après les autres toutes les préparations sans obtenir le moindre bon résultat.

Je jetai aussi chance qu'on peut le devenir en aussi peu de temps. Sur votre recommandation j'essayai la VALERIA; la première boîte arrêtée complètement la chute; à la seconde, mes cheveux ont commencé à repousser et après en avoir usé trois boîtes, j'avais une chevelure aussi forte qu'auparavant. C'est un plaisir pour moi de pouvoir vous dire, par cette faible marque de reconnaissance, et je conseil à tous ceux qui auraient le malheur de perdre leurs cheveux de se servir de la VALERIA.

AUBERT LAROSE, No 624, rue Notre-Dame ouest, Montréal. Saint-Thomas d'Alfred, Comté de Prescott. Je, soussigné, certifie que la pommade Valeria a fait pousser des cheveux sur ma tête chauve à l'âge de quarante-trois ans. Elle est très recommandable.

ARTHUR CHOLETTE, Cultivateur. Bouctouche, N. B., 4 janvier 1884 MM. Lavollette et Nelson, Pharmaciens, Montréal. Auriez-vous la bonté de m'envoyer 6 ou 12 boîtes de la Valeria? J'en ai fait usage d'une boîte et le résultat a été tel que mes cheveux ont repoussés très épais. Plusieurs ici ayant été témoins que cette pommade m'a donné une nouvelle chevelure, désirent en faire l'expérience. Je vous donnerai volontiers un certificat en faveur de la Valeria.

Votre tout dévoué, G. A. GIROUARD, ex-député de Kent. Ottawa, 15 mars 1884. Je certifie que depuis deux ans mes cheveux tombaient beaucoup et après que j'eusse fait usage de la pommade VALERIA, trois fois, mes cheveux ont cessé de tomber.

L. BELANGER, Photographe, St-Thomas d'Alfred, 19 janvier 1883. Je certifie que la Valeria m'a été très utile en arrêtant la chute de mes cheveux, en faisant pousser sur la partie chauve des cheveux assez longs mais clairs. Je dois faire observer que je n'ai employé qu'une boîte de la Valeria. Je suis âgé de soixante-quatre ans.

F. X. BOUCIE, Milbury, E.-U., 23 déc. 1882. Je, soussigné, certifie par la présente ce qui suit: L'an mil huit cent quatre-vingt-un, par suite d'occupations et d'études plus ou moins sérieuses, je me vit petit à petit devenir chauve; en quelques semaines, je perdis tous mes cheveux. Je me souvenais de la tête. Je fis alors part de mon malheur à mon cousin, qui m'expédia deux boîtes d'une pommade inventée par lui et appelée La Valeria.

En lisant la prescription, je le dis, je m'amusai un peu, car je l'avoue, je la trouvai un peu curieuse encore plus douloureuse. N'importe le désir de ravoir ma chevelure me fit faire l'essai de La Valeria. Quelle ne fut pas ma surprise, après trois ou quatre semaines, d'avoir comme une forêt de petits cheveux couvrir toute la surface chauve de ma tête. Je redoublai d'efforts et aussi de confiance et de ponctualité, et cinq mois après, j'avais, sinon tout, au moins en grande partie ma chevelure d'autrefois.

C'est donc avec reconnaissance de cause que je recommande à tous ceux qui ont moi, ou le malheur de perdre leurs cheveux, la plus utile et la meilleure de toutes les pommades, La Valeria. L. P. CHAMPAGNE, Montréal, octobre 1883.

Je, soussigné, déclare avoir perdu complètement la chevelure il y a deux ans, j'ai essayé de tous les remèdes possibles mais sans succès. En voyant l'annonce de la Valeria dans la Minerve, j'eus la curiosité de m'en servir.

J'en achetai une boîte chez M. Lavolette et Ne son pharmacien, rue Notre-Dame. C'est M. Lavolette lui-même qui m'a vendue, et il pourra attester que j'eus alors—il a environ six mois—complètement chauve. Je me suis servi d'une seule boîte et elle m'a suffi pour me rendre ma chevelure d'autrefois, un peu plus claire cependant, les cheveux étant plus fins. Tous ceux qui me connaissent sont comme moi émerveillés du résultat.

Je suis gardien de la barrière de la Côte Saint-Antoine, et je serai heureux de donner la preuve de tous les faits que je viens d'attester à tous ceux qui voudront se renseigner. Je donne ce certificat de mon propre mouvement, en justice et en reconnaissance pour l'au cur de cette merveilleuse découverte. PIERRE DANIE, En vente chez tous les pharmaciens. En gros par M. MARVEY, boîte 11, Montréal.

Photographies GRANDE REDUCTION POUR UN SEUL SEULEMENT CABINET \$2.00 par Doz. CHEZ Dorion & Delorme 140 Rue Sparks et 569 Rue Sussex, Coin de la rue Rideau. OTTAWA. 18 Oct. 84

J. B. ARIAL Peintre Décorateur et Tapisserier VIENT DE RECEVOIR 10,000 ROULEAUX DE TAPISSERIES de tous les patrons et de tous les goûts, avec bordures appropriées. La vente est faite à 15 POUR CENT meilleur marché que partout ailleurs.

TOILES POUR CHASSIS DE TOUTE COULEUR. M. ARIAL surveille lui-même toutes les commandes qui lui sont faites, ainsi que le travail de ses employés. VACCINATION COMPULSOIRE Avis est par le présent donné que le Bureau de Santé local a décidé de mettre en force les clauses du chapitre 191 des Statuts révisés de la province d'Ontario, concernant la vaccination compulsive. Pour l'avantage du public, les médecins dont les noms suivent, nommés vaccinateurs publics par le Conseil Municipal, seront tenus les jours, (les dimanches exceptés), à leur bureau respectif de 2 à 4 heures de l'après-midi, pour remplir les devoirs de leur charge.

\$1.25

On confectionnera durant ce mois des Robes dans tous les goûts pour

\$1.25

TEHRIAULT & LAFLAMME,

Maison de Gants de Paris

73 Rue Sparks.

LA SITUATION

Sa Grandeur Mgr Taché

Archevêque de St Boniface

LES COLONS

Une autre cause de nos difficultés est venue du mécontentement des nouveaux colons eux-mêmes. Le gouvernement, les sociétés de colonisation et autres ont publié à profusion des brochures plus ou moins exactes sur le pays et ses avantages. Le malheureux boom (fièvre de spéculation) de Manitoba a aussi saisi le Nord-Ouest dans ses étreintes. Bien des gens ont vu dans ce pays la terre promise aux avides de richesses, avec ou sans travail. Attirés par ces séductions, bien des gens sont partis pour le Nord-Ouest. Le pays n'était pas encore prêt à les recevoir en nombre. La fatigue, l'ennui, l'isolement, les contretemps d'autant plus sensibles qu'ils étaient imprévus, furent le résultat d'une immigration trop hâtive et commencèrent la série de déceptions, dont on voulait faire peser toute la responsabilité sur le gouvernement. Les fautes véritables firent croire aux fautes imaginaires. De là, une disposition naturelle à un mécontentement général. Pour se venger on eut recours à des procédés regrettables. Les plus brillantes espérances étaient déçues. La fortune rêvée ne venait pas. Les difficultés réelles et nombreuses d'un nouvel établissement, au milieu de la solitude, de l'absence de la famille, l'inquiétude de l'avenir, tout cela augmentait le mal aise. Puis vinrent les gelées précoces. Oh! que ces gelées ont fait de mal aux gouvernants et aux gouvernés; sans le dire on agit comme si on en tenait les autorités responsables. On s'indigna, on fit des assemblées nombreuses et fréquentes, on dépensa tout ce que l'on sait dépenser d'éloquence dans un pays constitutionnel; on ne voulait pas de révolte contre l'autorité, mais on voulait une évolution quelconque; l'agitation d'abord raisonnable, prit bientôt une autre forme. On fit des suggestions plus ou moins hardies; on savait qu'il y en avait d'autres qui parleraient moins, mais qui agiraient plus.

On ne voulait pas l'effusion du sang mais on désirait ardemment l'effusion des écus du trésor public. On ne pensait pas qu'en semant le vent on récolte la tempête. La chose est tellement vraie, qu'à présent que la tempête est un peu calmée, et quelque violente qu'elle ait été, il est bon nombre de colons qui disent: "Après tout nous y avons gagné, il nous faudrait quelque chose de semblable " tous les dix ans, nous étions ruinés et les affaires se raniment." Aussi tout le monde est d'une loyauté à mettre au défi celle de leurs Altesses Royales elles-mêmes. Oh! misères des bassesses humaines, il est des gens qui ont poussé à la rébellion, qui se réjouissent des avantages matériels qu'elle leur a procurés, et qui, pour dissimuler leur royaume, sont les plus ardents à demander vengeance et à parler de loyauté. Le gouvernement doit connaître ce que je viens de dire, et il est bon que le pays le sache, afin que chacun porte sa part de responsabilité. D'un autre côté qu'on ne se méprenne pas sur la portée de mes assertions. S'il y a des colons qui ont joué un rôle indigne en tout ce qui a eu lieu, ce n'est que l'exception. Le grand nombre de ceux qui se sont plaints se sont contentés de faire valoir leur réclamations. Il y a tout lieu d'espérer que la

confiance renaîtra et que si les gelées précoces ne les éprouvent pas trop, la prospérité sur laquelle ils ont compté sera leur partage. Je crois d'autant plus facilement à ce retour de la prospérité que l'expérience me persuade que la bonne Providence a toujours en réserve un dédommagement proportionné aux maux dont elle permet que nous soyons frappés. Depuis quarante ans que je suis dans le pays, bien des fois les choses m'ont paru assombrir un aspect alarmant, et chaque fois, les causes mêmes de nos alarmes nous ont procuré des avantages inattendus.

LES MÉTIS

En parlant des troubles du Nord-Ouest, la pensée se porte naturellement sur les Métis et cette pensée a le double résultat d'exciter le mécontentement chez les uns et les plus ardentes sympathies chez les autres. Tous ceux qui me connaissent savent que j'aime la population métisse. Je me rangerai toujours du côté de ceux qui sympathisent avec elle. Avant de parler de la part prise par les Métis, dans les troubles du Nord-Ouest, je veux citer ici les paroles prononcées à leur sujet, par Lord Dufferin, en son discours d'adieu à Manitoba, le 29 septembre 1877.

"Il n'y a pas le moindre doute qu'une large part des bonnes dispositions qui existent entre les Peaux Rouges et nous-mêmes est due à l'influence et à l'action de cette inappréciable classe d'hommes les Métis habitants et pionniers du Manitoba (vifs applaudissements), qui combinant, comme ils le font, la vigueur, la force et l'amour des aventures, naturels au sang indien qui coule dans leurs veines, avec la civilisation, l'instruction et la force intellectuelle qu'ils tiennent de leurs ancêtres paternels, ont proclamé l'évangile de la paix et la bonne volonté et du respect mutuel, avec des résultats également avantageux au chef sauvage dans sa loge et au colon dans son chantier. (Applaudissements renouvelés.) Ils ont été les ambassadeurs entre l'est et l'ouest, les interprètes de la civilisation et de ses exigences vis-à-vis de ceux qui habitent la prairie, tout comme ils ont dit aux blancs, quelle est la considération justement due aux susceptibilités, à l'amour propre si sensible, au préjugé, au désir inné de justice de la race sauvage. (Applaudissements continués.) De fait, les Métis ont fait pour la colonie ce qui ne se serait pas accompli sans eux; ils ont établi entre la population blanche et indienne, des sentiments traditionnels de bon vouloir et d'amitié, qu'il n'aurait pas été possible d'établir sans eux. (Applaudissements.)"

Si les paroles précédentes avaient été mieux comprises, si la ligne de conduite qu'elles semblent indiquer avait été suivie, le pays n'aurait pas eu à déplorer les maux qui sont venus fondre sur lui. Quand Lord Dufferin a visité Manitoba, heureusement pour l'honneur des Métis, il n'y avait pas de chars palais. Son Excellence a dû voyager comme on voyageait alors, et tout naturellement il a voyagé avec des Métis. Avec eux, il a parcouru la prairie, il a traversé la forêt, il a connu la charrette et le canot d'écorce, il n'a pas dédaigné de partir avec ses guides Sachant de prairie, il n'a pas eu besoin d'interprète; intelligent, il a compris la population; honnête d'état, il a dit au pays et aux aviseurs des représentants de Sa Majesté: voici le passé des Métis, leur utilité, quelques-unes de leurs nobles qualités; voyez ce que vous devez faire à l'avenir.

Les suggestions du grand diplomate n'ont pas été comprises. On a mieux aimé continuer sur le ton donné, par le soldat heureux qui est entré au Fort Garry longtemps après que les Métis lui en avaient ouvert les portes. Le colonel Wolseley avait traité les Métis de "bandits et de lâches." Cette stupide assertion (elle est l'appréciation qu'en a fait le ministre de la milice d'alors) a fait son chemin. Un grand nombre de journaux l'ont répétée, les officiers de tous grades s'en sont inspirés; et au lieu de rendre aux Métis la justice à la-

quelle ils avaient droit, on en a souvent oublié, à leur égard, les prescriptions les plus élémentaires. Au lieu de les traiter comme des gentilhommes traités tout le monde, on s'est permis à leur égard des grossièretés et des insolences capables de blesser les susceptibilités les plus légitimes. Un rude et dédaigneux: *i dont talk french*, a souvent été l'unique réponse à des demandes légitimes. On a oublié qu'étant les enfants du sol, ils avaient des droits particuliers. Si au moins on avait voulu se souvenir qu'étant le lien naturel, les intermédiaires les plus efficaces entre les sauvages et les blancs, leur concours était comme nécessaire? Au lieu de se rappeler ce que dit Lord Dufferin et ce qui est vrai, en parlant de la paix qui régnait dans le pays, on a invoqué une prétendue *Canadian Policy with the Indians*, qui n'existait que dans l'imagination, puisque, en réalité, le Canada ne fait que d'entrer en relations avec nos sauvages.

Les tristes événements de cette année prouvent jusqu'à l'évidence que ce sont les Métis qui maintiennent les tribus indiennes dans leur attitude pacifique. A la première rumeur de rupture entre les Métis et les autorités, les sauvages se sont soulevés; ils se soulevèrent encore, si des circonstances analogues se reproduisaient.

Quant à la question de la prétendue lâcheté des Métis, je crois qu'elle a été résolue amplement. Après ces réflexions et ce qu'il y a de connu officiellement, il n'est impossible d'exonérer les autorités de toute responsabilité. Depuis quinze ans, on aurait dû faire autrement qu'on a fait. Je le répète, je ne suis pas homme de parti politique, mais je crois que les deux partis ont leurs responsabilités. On aurait dû et on aurait pu prévenir les troubles. Que n'a-t-on écouté ceux qui les prévoyaient et qui en ont averti qu'il y avait un respect, mais l'erreur est trop commune parmi les hommes pour croire qu'ils ne pourront pas souffrir qu'une *voix aime* leur dise qu'ils se sont trompés.

(A suivre)

NOUVELLES DU NORD-OUEST

Winnipeg, 14—Lundi, le 7 courant, le juge Richardson a condamné, à Regina, onze sauvages de la Montagne à la fame à un mois d'emprisonnement pour vol de chevaux.

Un correspondant de Gleichen dit: Les sauvages sont dans les environs et cherchent à vendre des patentes. Les commerçants les pressurent d'une manière honteuse; ils leur donnent pour une "poche" de patentes des effets et marchandises de la valeur d'un schilling. Le gouvernement devrait acheter ces produits à des prix raisonnables.

La plupart des sauvages n'ont pas l'exécution des sauvages de Battledore très-juste; ils se demandent pourquoi les sauvages sont pendus pour avoir tué des blancs, pendant qu'aucune tentative n'est faite pour pendre les soldats qui ont tué des sauvages.

QUESTION D'ORIENT

Belgrade, 14—Une dépêche du théâtre de la guerre annonce qu'un sanglant et long engagement a eu lieu aujourd'hui entre les Serbes et les Bulgares.

Après plusieurs alternatives pendant lesquelles l'avantage est plusieurs fois resté aux Bulgares, les Serbes ont chargé à la baïonnette, se sont emparés du village de Veltinkov, et ont mis les Bulgares en déroute sur tous les points.

Ces derniers ont laissé sur le champ de bataille nombre de morts et de blessés.

Les Serbes s'attribuent une brillante victoire. Un grand enthousiasme s'est manifesté à Belgrade à la nouvelle de ce brillant avantage.

Huitres à tres bon marche, venant d'être reçues chez McDonnell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

LES DESSOUS DU TONKIN

Un rédacteur du Figaro de Paris, France, a eu une entrevue avec M. Bavier-Chauffour, l'homme aux concessions minières. Consulté sur la façon dont il fallait prendre les Tonkinois, M. Bavier-Chauffour aurait répondu:

"C'est à coups de dollars qu'il fallait les prendre, à la manière anglaise, et bien du sang aurait été épargné. Thuong, Thuyet, Tho, tous les mandarins étaient à acheter, et pour le quart de la somme dépensée en expéditions meurtrières, nous aurions possédé l'Annam sans coup férir.

Voyez les Anglais en Birmanie; ils sont entrés à Mandalay sans perdre dix hommes de leur corps d'armée. Ils n'ont entrepris leur expédition que parce que le roi Thibô n'exécutait pas les conventions qu'il avait passées avec une compagnie de bois de teck. Quand, en France, on saura protéger de la sorte l'exécution des contrats que nous passons à l'étranger, vous verrez se développer notre commerce d'exportation. Donnez-lui de semblables garanties, et notre industrie croîtra en raison de la sécurité que vous lui aurez procurée.

Mais ni M. Ferry, ni le général de Courcy, encore moins la Commission des Trente-Trois ne comprendront jamais qu'en pareille occurrence l'initiative des capitaux a besoin de garanties; et voulez vous me dire, puisque vous invoquez l'exemple de la colonisation anglaise, à quelle époque et sous quel gouvernement nos compatriotes ont été protégés à l'étranger? Que la République imite tout d'abord l'Angleterre; que nos officiers de marine suivent l'exemple de leur collègues britanniques, et nous ferons tout autant et aussi bien que nos voisins d'outre-Manche.

LE MONDE ET LA VILLE

Le prénom de M. Goyer, dont nous annoncions le changement de domicile hier, n'est pas Charles mais Césaire.

Mesdames, allez visiter les magnifiques nouveautés de Mlle McDonald, spécialement importées pour les fêtes. No. 521 rue Sussex.

Le Rév. Père Lacombe, O. M. I., le pieux et dévoué missionnaire du Nord-Ouest, est en cette ville depuis hier.

Au dire de connaisseurs, la nouvelle bannière de l'Union St. Thomas est probablement l'un des plus beaux ouvrages du genre importés jusqu'à ce jour dans le pays.

On est à faire des démarches pour fonder une Chambre de Commerce dans la capitale. Voici une tentative digne de l'adhésion chaleureuse de tous les hommes d'affaires.

On a joué "Les pavés de Paris" au Grand Opéra hier soir. La pièce est intéressante, mais la troupe chargée de l'interpréter ne compte que des talents fort médiocres, à part une couple de bons acteurs.

Mesdames, allez visiter les magnifiques nouveautés de Mlle McDonald, spécialement importées pour les fêtes. No. 521 rue Sussex.

On vient encore de remettre sur le tapis la question d'avoit un Canal à Ottawa cet hiver. Nous sommes heureux de constater que les autorités municipales ne favorisent pas le projet. Cela témoigne hautement que nos élus ont souci des véritables intérêts de la ville.

M. Gilmour et ses sociétaires ont joué "Rosedale" au Théâtre Royal hier soir. Ce drame militaire est d'un intérêt saisissant dans ses moindres détails. Mlle Gilmour, Fletcher, Harlan, Stevenson et Mlle Post ont été charmantes de naturel et d'entrain comme dans son rôle, tandis que M. Gilmour, Hartball, Denier, Redding, Drumair, Kearney, etc., etc., soutenaient dignement leur réputation.

Il y a, dans "Rosedale," des péripéties et des mises en scène qui surpassent de beaucoup tout ce qui

PLUMES D'AUTRUCHES
Risées, Nettoyées et Teintes
Dernières Couleurs et Goûts
En Un Jour Après l'ordre Donné
VIEUX CREPE REMIS A NOUVEAU
Alex. A. Coutellier
TEINTURIER PARISIEN
NO. 15, RUE, ELGIN, OTTAWA
(Près de la rue Sparks.)

encore a été vu et entendu à Ottawa.
Qu'on se rende en foule au Théâtre Royal ce soir et chaque jour de cette semaine. Encourageons des artistes qui restent parmi nous et que nous connaissons, de préférence à certaines troupes de passage, qui sont la plupart du temps médiocres et quittent la ville des qu'elles ont empêché une bonne recette.

AVIS SPECIAUX

Mesdames, allez visiter les magnifiques nouveautés de Mlle McDonald, spécialement importées pour les fêtes. No. 521 rue Sussex.

1000 personnes sont prêtes de se rendre aussitôt possible pour acheter le célèbre thé Japon, 8 lbs pour \$1.00. N. A. Savard, rue Dalhousie.

Huitres à tres bon marche, venant d'être reçues chez McDonnell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

Nouveau savon électricité "Vandornie," à 6 cts., chez N. A. Savard

On demande 30 filles au magasin de chiffons, No 257 rue Cumberland. Bons gages. Emploi permanent. Alex. Dakus, gerant.

On a besoin immédiatement de 1000 personnes pour acheter notre célèbre thé du Japon, 8 lbs pour \$1 chez N. A. Savard, rue Dalhousie.

Huitres à tres bon marche, venant d'être reçues chez McDonnell et Fitzsimmons, 121 rue Rideau.

La Sprucine—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égal. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composée de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

En vente chez H. F. MacCarty et C. O. Dacier, Ottawa.

1000 lbs de bon beurre à cuisine, à vendre chez N. A. Savard à 14 cts. la livre.

Les propriétés de la Diphthérie du Dr N. Lacerte sont inappréciables pour toutes les maladies de la gorge, des bronches et des poumons.

Encore une fois, l'éclair s'allume et le ciel va tonner, pour éclaircir notre horizon par ses bienfaits. Seigneur que votre bonté est grande, en daignant si bien nous protéger; toujours de vos enfants vous vous faites bien comprendre, surtout à l'heure du danger.

Montres, jupes de mariage et bijoux de tous genres et à bas prix. Chaque article est garanti tel qu'on le représente, sinon l'argent sera remis. Chez H. Norz, rue Rideau, No 30.

COUR DE POLICE

(Présidence du juge O. Gara)
Ottawa 15 décembre.
W. Woods, vol, cause remise à vendredi prochain.
Alphonse Maturin, vol d'un habillement appartenant à J. Bernier, six mois de prison à la prison centrale.

DECES

En cette ville, ce matin, à l'âge de 46 ans, est décédée Madame veuve L. us Mottet.
Les obsèques auront lieu demain, 16 courant. Le convoi quittera la résidence de la défunte, 310 rue St. Patrice, à 8 a. m., pour se rendre à la Basilique et de là au cimetière Notre-Dame.
Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les journaux de Québec sont priés de reproduire.

PERDUE

Samedi soir, à partir des coins de la rue Dalhousie et St. André jusqu'au bureau de Poste, une somme d'argent.
La personne qui la rapportera à ce bureau sera généreusement récompensée.

Livres de Méditations pour le mois de Novembre

Le mois des Morts, Méditations pour le mois de Novembre, Horloge de la Passion, le Crucifix, le plus beau des livres, manuel de l'Heure Sainte, un Aide dans la Douleur, l'ciel Ouvert, Douleur, Passion, l'Amour sur le Calvaire, l'Eucharistie Méditée, Année Spirituelle, Nourriture de l'Amour, Dévotion au Sacré-Cœur, Méditations pour tous les jours.
Les ouvrages sont en vente chez P. C. GUILLAUME, 455 Rue Sussex.

THEATRE ROYAL

Locataire et Direct. J. H. GILMOUR
Gérant, L. HOWARD
SEMAINE COMMENCANT
LUNDI, 14 DECEMBRE

On jouera le grand et superbe drame militaire

"ROSEDALE"

Les décors et les costumes sont d'une beauté et d'une richesse incomparables.

Prix ordinares - 20 et 15cts
Sièges réservés - 50 et 30cts

SEANCES DE L'APRES-MIDI, LE JEUDI ET SAMEDI, Portes ouvertes à 1.30 p. m.

Levee du rideau à 2.30. Que les parents ne manquent pas de conduire leurs enfants aux matinées. ADMISSION: 15 et 25 cts.

LUNDI, 7 DECEMBRE.

Le soussigné a transporté au No 113, RUE RIDEAU, Porte voisine du magasin de quincaillerie de M. BIRKETT, le Fonds de Banque de L. A. GRISON, acheté à

47 1/2 dans la \$
QU'IL VENDRA A D'IMMENSES REDUCTIONS.

LES MARCHANDISES DE MODE seront sacrifiées au prix coûtant.
Étoffes à Robes, à moitié prix, Tweeds, à moitié prix, Cotons, à moitié prix, Toiles, à moitié prix.

Mantraux vendus pour 1/10 de la valeur
Un département de première classe, pour la confection des Robes, sous la surveillance de Mlle. Breen, la couturière par excellence d'Ottawa, est attaché à l'établissement.

A. BLAIS, NO. 113 RUE RIDEAU, (20e porte du coin de la rue William)

Péages des mares, 1886

DES SOUMISSIONS pour la location des péages aux MARCHÉS des QUARTIERS BY et WELINGTON, endossés "Sommissions pour péages des marchés," seront reçues par le greffier de la cité jusqu'à MARDI, 15 Décembre 1885, à quatre heures p. m.
Aucune soumission ne sera reçue si elle n'est faite sur formule fournie par l'inspecteur des Marchés, de qui l'on peut en outre obtenir toutes informations relatives au contrat.

Chaque soumission devra être pour une somme ronde payable comptant et un dépôt de dix par cent sur tout le montant offert devra l'accompagner. Aucun chèque ne sera considéré être un dépôt s'il n'est pas fait payable à l'ordre du Trésorier de la cité et accepté par une banque faisant affaires en la cité d'Ottawa. Le dépôt en question sera forcé en faveur de la corporation si la ou les parties qui l'auront fait et dont la soumission aura été acceptée refusent ou négligent de signer le contrat après en avoir été requis.

Le dépôt accompagnant une soumission acceptée restera au moins de la Corporation et sera porté en déduction du montant du contrat.

Le montant total de la soumission devra être payé dans un intervalle de trois jours après avis au soumissionnaire que son offre a été acceptée.

Chaque soumission devra être signée par deux personnes responsables se portant cautions que le contrat sera dûment exécuté. On ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions. Par ordre, W. P. LETT, Greffier de la Cité, Ottawa, 8 Déc. 1885.